



Projet Artistique et Culturel

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE - *SUPERFORMA*

Sommaire

Préambule	p.3
ENJEUX ET OBJECTIFS	p.6
Des enjeux locaux forts	p.6
Un projet au service des publics et du territoire	p.7
Un projet à l'écoute des initiatives	p.8
Les priorités qui forment l'identité de notre projet.....	p.8
MISE EN ŒUVRE	p.11
La diffusion de concerts.....	p.11
Accompagnement des pratiques et soutien à l'émergence.....	p.15
Sensibilisation des publics.....	p.23
L'Ecosystème de SUPERFORMA.....	P.27
FONCTIONNEMENT.....	p.29
Gouvernance	p.29
Organigramme.....	p.33
Culture de lieux, lieux de culture	p.39



Préambule

Le contexte des Musiques Actuelles sur l'agglomération mancelle et le département de la Sarthe est riche en initiatives et projets développés au fil des années. Malgré une activité importante avec plusieurs lieux dédiés à des niveaux divers, il n'existe pas, à ce jour sur le territoire sarthois, de structure labellisée Scène de Musiques Actuelles par le Ministère de la Culture et de la Communication. S'appuyant sur cet héritage, le projet *SUPERFORMA* est né, défendant des valeurs de coopération, servant à valoriser l'existant tout en le transcendant, s'affranchissant des modèles existants.

SUPERFORMA > décrit une mutation aboutissant à une amplification des capacités.

Quelques rappels historiques

2002 : lancement d'une étude menée par Trempolino et commanditée par les villes du Mans et d'Allonnes avec l'aide de la DRAC Pays de la Loire, sur la structuration du secteur musiques actuelles à l'échelle de l'agglomération. Parmi les conclusions validées, l'idée de la construction d'une salle dédiée dotée d'une jauge de 1300 places et d'un club de 300 places implantée à Allonnes.

2003 : création du centre de ressources (CRIM) au sein de l'association BeBop.

De 2005 à 2008, des études de faisabilité et de programmation seront conduites pour la construction d'un lieu de type SMAC sur la ZAC de la Bussonnière à Allonnes (opération chiffrée à 7,5M euros), avant abandon du projet en l'absence de portage intercommunal.

2009 : rassemblement des acteurs Musiques actuelles autour du collectif départemental Le Magnéto pour solliciter une concertation territoriale et une co-construction des politiques publiques musiques actuelles avec les acteurs du territoire.

2010 : A partir de cette année, une concertation territoriale est engagée entre l'Etat, les collectivités territoriales, les lieux dédiés et les acteurs Musiques Actuelles représentés par l'association Le Magnéto, avec la mise en place d'un comité de pilotage, des réunions périodiques et le lancement d'un travail de diagnostic territorial.

2013 : Lancement du SOLIMA. Cette réflexion partagée aboutit en 2014 à la préconisation de constituer un collectif autour de 5 structures (L'Oasis, L'Excelsior, Le Silo, L'Alambik et les Saulnières) en partenariat avec Le Magnéto, chargé par le comité de pilotage de travailler sur la préfiguration d'une Smac de territoire. Avec l'appui du Pôle (pôle régional Musiques Actuelles Pays de Loire), un état des lieux sur les moyens financiers et humains ainsi que sur l'activité de ces 5 lieux est réalisé. Voici quelques chiffres clés :

- **Plus d'un million d'euros de budget dédié aux Musiques Actuelles**
- **27 emplois dédiés représentant 17 ETP**
- **+ de 100 concerts sur une année soit un concert tous les 3 jours.**

Cet état des lieux permet de mieux cerner le potentiel d'une future Smac et un premier accompagnement (DLA) autour de la mutualisation et d'une labellisation a lieu en 2014.

2015 : Création de l'association *SUPERFORMA*, structure associative administrée par les 5 lieux portant le projet SMAC. Le premier acte fort est le transfert du centre de ressources/infos (appelé CRIM) initialement géré par l'association BeBop vers l'association *SUPERFORMA*. Un chargé de mission infos/ressources est recruté dont les missions sont de piloter et développer les actions d'accompagnement et de soutien aux



jeunes artistes.

2016 : Le 21 mars 2016, le comité de pilotage (Etat, Région, Département, Villes d'Allonnes et Le Mans) donne son accord pour le projet *SUPERFORMA* avec une labellisation possible dès la fin de l'année après validation du projet artistique et culturel ainsi que du projet de fonctionnement de la structure durant les 3 prochaines années.

2017 :

Le 02 Janvier : La ville du Mans opère un transfert de la subvention allouée à Bebop pour son activité à l'Oasis ainsi que du budget d'action des Saulnières à *SUPERFORMA*.

Le 27 mars : une rencontre entre les élus des Villes d'Allonnes et du Mans a lieu avec pour ordre du jour le souhait de la Ville d'Allonnes qu'il soit envisagé que le projet SMAC puisse passer à très court terme sous la compétence de Le Mans Métropole. Le Maire du Mans également Président de Le Mans Métropole refuse d'être acculé de la sorte dans un timing aussi serré. Les élus de la Ville d'Allonnes décident donc que l'Excelsior ne sera plus dissoute et que les budgets et le personnel de cette structure ne seront pas transférés comme prévu dans la version intégrée de *SUPERFORMA*.

Mai-juin 2017 : Embauche (via une mise à disposition par l'association Bebop) d'un directeur (Julien Martineau) et discussion entre *SUPERFORMA* et L'Excelsior concernant un nouveau cadre partenarial.

Septembre 2017 : Embauche directe de Julien Martineau, Directeur, à temps plein ; mise en place par le Directeur de l'équipe opérationnelle par des recrutements (2 postes), le détachement de 3 salariés Ville et 1 salarié (0.40) de la MJC Ronceray Alambik. Installation dans les locaux de *SUPERFORMA*, pris en charge par la Ville.

Janvier 2018 : Le 4^e poste MAD Ville du Mans étant vacant sans affectation de personne possible, la Ville acte de retirer cette 4^e MAD mais d'ajouter en subvention l'équivalent du poste pour un recrutement direct par *SUPERFORMA*.



Introduction au projet artistique et culturel

Devant les demandes fortes des acteurs Musiques Actuelles sarthois, dans un contexte économique difficile, avec des finances publiques en pleine mutation, il est apparu nécessaire et stratégique de rassembler les forces vives pour proposer un projet novateur, fédérateur et singulier qui soit en capacité de répondre à l'ensemble des besoins du territoire.

L'association *SUPERFORMA*, au sein de laquelle siège les 4 structures parties prenantes mais également le Magnéto (collectif d'acteurs Musiques Actuelles en Sarthe) a pour *but de mettre en place un PACTe [Projet Artistique et Culturel de Territoire] commun*.

Conformément à la signature de notre déclaration commune d'engagement signée en 2013, notre volonté est de répondre ensemble aux missions d'une Scène de musiques actuelles, aucune structure ne bénéficiant de ce label en Sarthe. Nous souhaitons développer un projet structurant pour le territoire amenant ainsi une meilleure circulation des artistes et des publics, une coopération accrue avec les acteurs et les partenaires locaux, un rayonnement plus large des musiques actuelles. Il s'agit de nous engager ensemble dans une logique d'ouverture, de cohérence et d'optimisation de l'offre, tout en respectant l'identité des projets de chacune des parties prenantes.

Précisément, le champ des musiques actuelles sarthois mérite un projet novateur et fédérateur visant un rayonnement plus large encore et une accessibilité au plus grand nombre par :

- une proximité, un ancrage local;
- une hétérogénéité des propositions musicales, pour une diversité des publics et montrer à voir la diversité artistique;
- un travail fort auprès des publics ;
- le développement d'un pôle médiation avec un fort axe envers les musiciens sarthois et le public scolaire
- une politique tarifaire adaptée.

Comme son nom l'indique, *SUPERFORMA* est un projet multiple, point de convergence entre création, diffusion, action artistique et culturelle et accompagnement des pratiques, se nourrissant naturellement du tissu local. Cet ancrage sera amplifié par des partenariats extérieurs qui permettront d'inscrire « la scène Sarthoise » dans une dynamique du local à l'international.

Le projet se construit sur cet équilibre, par une volonté citoyenne de participer aux pratiques de la ville, nous voulons œuvrer à une véritable « politique musicale de proximité ».

La nouvelle plus-value forte de *SUPERFORMA* passe par l'intégration ou la coopération des ressources humaines des équipes (Saulnières, Bebop, Alambik) en une seule et unique équipe qui oeuvre en étroite collaboration avec Le Silo sur répétition/accompagnement et l'Excelsior sur les volets programmation et actions culturelles. (cf diag Partie 3/Fonctionnement).



Enjeux et objectifs

Des enjeux locaux forts

– Structurer et assurer un meilleur pilotage des actions

Les différents diagnostics ont fait apparaître une mosaïque d'initiatives aux statuts très différents (associations gestionnaires ou non d'un lieu, établissement public, salle en régie directe,...), soutenues ou non par les collectivités, qui opèrent dans tous les domaines des musiques actuelles sur le territoire. Cette situation, bien que riche de potentiel, ne permet pas la mise en œuvre d'une action structurée pour les musiques actuelles en Sarthe. *SUPERFORMA*, en assurant le portage d'un projet artistique et culturel pour les 4 principales structures Musiques actuelles de l'agglomération, permettra aux publics (spectateurs, musiciens, porteurs de projets) de bénéficier d'actions mieux coordonnées et mieux réparties géographiquement.

– Rendre lisible l'offre de diffusion des musiques actuelles

SUPERFORMA a pour objectif d'organiser une meilleure lisibilité de la diffusion des musiques actuelles sur le territoire. Il s'agit de défendre les esthétiques de la musique dans toute leur diversité en s'appuyant sur la complémentarité des lieux d'une part, et d'une équipe unique d'autre part.

Il s'agit ainsi de pérenniser l'accessibilité à des équipements culturels dédiés et adaptés aux musiques actuelles et ses spécificités.

– Valoriser un tissu local riche d'initiatives

Au regard du travail d'état des lieux effectué au cours de la concertation territoriale, nous affirmons la nécessité d'accueillir, accompagner, les initiatives artistiques dans leur pluralité (artistes locaux, organisateurs de concert sans lieu fixe mais aussi d'autres acteurs de la filière comme les développeurs d'artistes, labels, les associations sans lieu, ...) en leur proposant un panel d'outils adaptés à leurs besoins ainsi qu'une mise en relation avec nos réseaux.

– Faire du Mans un passage incontournable

De par la multiplicité des lieux, le projet *SUPERFORMA* peut proposer aux différentes productions des accueils sur différentes jagues avec un parc matériel mutualisé permettant de répondre aux besoins de nombreuses fiches techniques. A 55 minutes de Paris, aux portes du Grand Ouest, Le Mans constitue pour beaucoup d'artistes un passage incontournable en termes de tournée et d'accueil en résidence.

– Développer une action culturelle de territoire

Chaque lieu organise aujourd'hui son propre projet d'action culturelle souvent lié à une implantation de quartier et à des objectifs en terme de publics (Jeune public, publics empêchés,...). C'est une richesse singulière et donc une force pour *SUPERFORMA*. En effet, la coopération des acteurs va permettre de proposer et de développer une offre d'actions culturelles plus équilibrées sur le territoire et s'appuyant sur une expérience avérée concernant les différents publics concernés.



Un projet au service des publics et du territoire

SUPERFORMA s'inscrit dans un processus de développement où la philosophie "sociale", "durable", et "solidaire" doit être centrale et régulièrement questionnée. Les publics, des acteurs, des utilisateurs des équipements ne sont pas considérés comme des consommateurs, mais bel et bien des acteurs dont les remarques et propositions peuvent être déterminants dans les orientations futures du projet. Ce principe doit également tenir compte d'un équilibre sur le territoire avec un maillage renforcé permettant une meilleure lisibilité du projet et une circulation facilitée des publics.

► Implication et représentativité des publics

La force de *SUPERFORMA* réside dans l'activité importante qu'elle développe autour de 4 lieux et le très grand nombre de publics touchés. Au-delà des spectateurs nombreux sur l'ensemble de la programmation musicale, il existe des équipes bénévoles en appui du fonctionnement des lieux (bars, catering, communication, ...). Cette forte implication se traduit dans le projet *SUPERFORMA* par une représentativité au sein des instances de l'organisation. (exemple: collègues "usagers", "bénévoles" au sein du CA, participation à des groupes de travail sur des thématiques fil rouge, concerts hors les murs, ...).

► Proximité et convivialité

Il s'agit ici de proposer au public une autre façon de participer à un concert. L'offre doit pouvoir être complétée par une ambiance conviviale et une proximité avec les artistes accueillis: dédicace et échange avec l'artiste, exposition permettant de découvrir l'environnement de l'artiste (à travers son répertoire, son esthétique musicale, son pays, ...) , buvettes thématiques (bar Jeune Public, bar à vin...)

► Durable et Solidaire, *SUPERFORMA* s'inscrit dans une démarche de développement durable

Fort de l'expérience déjà acquise dans chacune des structures, *SUPERFORMA* compte entreprendre une démarche de responsabilité sociétale des organisations et s'appuie sur les piliers du développement durable : Responsabilité Environnementale, Responsabilité économique, Responsabilité sociale et Responsabilité Culturelle. Ces 4 piliers seront au cœur du quotidien de *SUPERFORMA*, qui s'inscrira dans la continuité du travail déjà entrepris dans chaque structure (tris, économie d'énergie, circuits courts, prévention des risques auditifs, ...).



Un projet à l'écoute des initiatives

– Tisser des liens vers les autres lieux de spectacle vivant du territoire

Les actions de SUPERFORMA seront mises en œuvre en complémentarité, voire en collaboration avec les initiatives et établissements existants sur le territoire: des grands équipements de la ville du Mans tels Les Quinconces, L'Espal ou le PCC (Palais des congrès), aux lieux culturels de l'agglomération mancelle comme, l'Eolienne à Arnage, la salle Henri Salvador à Coulaines, et sur le département Athéna à La Ferté Bernard, Le Carroi à La Flèche, Les conservatoires du Mans et de Sablé sur Sarthe.

Ce partenariat sera plus développé notamment avec **l'Excelsior à Allonnes**, qui était initialement à la création du projet *SUPERFORMA*. Le projet défendu par cette structure prend pleinement sa place dans le projet artistique de *SUPERFORMA*. L'association *SUPERFORMA* coréaliserait donc la saison de concerts de l'Excelsior, mais nous mutualisons également un certain nombre de services et prestataires : prestataire de bar, service de billetterie, ...

– Développer des actions transdisciplinaires

Un travail de coopération avec des structures du territoire pourra naître (programmation dans ou hors les murs) mais aussi des équipements relevant d'autres disciplines artistiques comme La Cité du Cirque, les Cinémas Le Pathé, Les Cinéastes, EVE, ... Lors d'actions de créations ou actions artistiques transdisciplinaires nommées « hybride » afin de permettre au public de repérer ces soirées facilement.

– Travailler en partenariat avec les festivals et les organisateurs locaux de concerts

Ce travail en collaboration prendra également place avec les festivals itinérants et les acteurs sans lieu fixe du Mans, et de la Sarthe qui le désirent, comme un travail déjà amorcé avec des structures telles l'Europa Jazz, Teriaki, Festival Bebop par exemple.

– Soutenir l'écosystème musical

Enfin, *SUPERFORMA* s'attachera à participer activement au soutien de l'écosystème musical en Sarthe et notamment des développeurs d'artistes (Producteurs, Tourners, Labels...) sarthois et régionaux, en créant une proximité accrue avec ces acteurs pivot de la filière musicale et de l'émergence artistique.

Les priorités qui forment l'identité culturelle de notre projet artistique

La direction artistique de *SUPERFORMA* se caractérise par un positionnement intermédiaire entre l'«Underground» et le «Tout commercial», en présentant sur scène dans des conditions légales et professionnelles, des artistes émergents ou confirmés, reconnus, dont le modèle économique des spectacles ne permet pas une prise en charge par le secteur lucratif.

SUPERFORMA décrit une mutation aboutissant à une amplification des capacités.

SUPERFORMA est un lieu multiple, populaire et ancrée dans son époque qui défend une musique exigeante et indépendante :

- Un lieu multiple puisque si traditionnellement, les gens s'identifient plus facilement à un lieu physique, *SUPERFORMA* a cette singularité d'en investir 6, avec un style unifié, affirmé, une expérience impulsée par une équipe identifiée et mise en œuvre par un équipage solidaire du projet;
- Un lieu populaire car ouvert à tous, fréquenté par l'ensemble de la population. Il est le reflet des bandes-son de la vie des gens. Populaire pour sa vocation à être construit par les gens, avec les



gens, pour les gens ;

- Une musique exigeante puisqu'indépendamment du niveau de développement du groupe, *SUPERFORMA* revendique la promotion « d'artistes auteurs », dont le travail repose avant tout sur une originalité et une recherche esthétique ; ce qui n'empêche pas à certains d'obtenir un succès commercial important. Une attention particulière sera portée aux projets novateurs, transdisciplinaires, qu'il s'agisse d'accueillir ces projets dans le cadre de concert ou même, de participer activement à leur création.
- Une musique indépendante. La notion de musique « indé » intervient historiquement dans le courant des musiques rock principalement, en confrontation aux musiques de variété et aux 4 labels « majors » de l'industrie du disque. Si à l'époque de l'apparition du terme, c'est principalement le disque qui permettait à l'artiste de vivre, il faut également observer aujourd'hui l'industrie du live et le rachat consécutif des sociétés de production françaises par des multinationales. L'effet est le même pour le live et pour le disque : le risque d'une concentration et d'un monopole du développement des carrières d'artistes par des sociétés ayant pour objectif de faire du profit. C'est en travaillant avec le plus possible de développeurs et tourneurs indépendants que nous garantirons au mieux la diversité artistique de notre programmation.

Cette volonté se développera autour des actions suivantes :

- La programmation de concerts

Cette programmation comporte à la fois :

- des propositions artistiques novatrices peu médiatisées, qui resteront probablement d'audience limitée mais qui contribuent à la diversité de la création musicale (jauge de 50 à 300 personnes).
- des propositions artistiques émergentes, encore peu médiatisées, mais qui peuvent rencontrer par la suite un plus grand succès (jauges de 300 à 600 personnes).
- des propositions artistiques reconnues et déjà confirmées, dont la présence en tant que têtes d'affiches au sein de la programmation constitue un repère facilitant l'appropriation par le grand public (jauges de 600 et 1200 personnes). C'est également une vitrine qui participera à l'attractivité du territoire mancel.

Le soutien à la créativité que nous affirmons permet également une consolidation économique des parcours professionnels. En effet le fait d'être programmé dans une salle intermédiaire et ce, dans le respect du cadre légal et conventionnel des conditions de travail, permet à certains artistes de développer peu à peu leur carrière.

- Le déploiement d'un programme destiné à l'émergence musicale locale

L'observation, la veille du Centre information ressource ainsi que les studios du Silo (lieu dédié aux musiciens) ont permis de révéler la richesse d'une scène musicale locale florissante. Nous avons pour objectif, via différentes actions mises en œuvre de participer à l'accompagnement et la création en facilitant l'accès aux musiciens de la Sarthe à des projets artistiques exigeants, en provoquant des rencontres artistiques, ou même en proposant des expériences autour de pratiques innovantes. Pour cela, nous souhaitons mettre à disposition à des tarifs accessibles à tous, l'ensemble des lieux et des outils de *SUPERFORMA* dans une logique de parcours du musicien :

- studios de répétition
- dispositifs d'accompagnement
- filages et résidences scéniques
- rencontres artistiques
- aide à la création
- mise en place d'un outil de valorisation des initiatives locales

Il s'agira également, dans les 3 années à venir, de parfaire notre collaboration avec les conservatoires et



écoles de musique ainsi que les projets du territoire tournés vers la transmission en multipliant les croisements de nos dispositifs respectifs.

- L'organisation d'actions de médiation et de sensibilisation des publics

SUPERFORMA souhaite favoriser la circulation artistique, mais aussi celle des publics. Les lieux de Musiques Actuelles sont aujourd'hui confrontés à la question du renouvellement de leur public, c'est pourquoi il est important de penser une offre culturelle qui sorte du simple ping-pong création / diffusion, en y ajoutant une part de médiation et d'actions envers différents publics.

La création de ce lien social est primordiale notamment lorsque le repli sur soi devient une réalité quotidienne de nos quartiers. Il est nécessaire d'ouvrir nos lieux à leur environnement et en faciliter l'accès à tous, de donner des clés de compréhension et de constitution d'un « bagage » culturel pour les jeunes générations.

Le croisement des publics et l'ouverture des salles à d'autres publics que ceux qui fréquentent traditionnellement les salles de concert, est l'un des objectifs fort de *SUPERFORMA*. En s'appuyant sur les axes de programmation de concerts, nous développerons un socle-support afin de faire circuler les publics sur les différents lieux et des propositions différentes (Rencontres avec des artistes, pratique via un atelier, découverte sonore, tarifs spécifiques...).

L'ensemble des actions vise à réaliser des processus de découverte, de participation, d'accompagnement et de formation des publics. Elles permettent ainsi :

- La rencontre d'esthétiques nouvelles et variées ;
- L'initiation aux différentes techniques, aux métiers du secteur musical ;
- La pratique en amateur ;
- La fidélisation de publics par la création de projets impliquant les participants ;
- Le développement du sens critique et de l'analyse.



2. Mise en œuvre

La diffusion de concerts

– Les axes de programmation prioritaires

La diffusion de concerts représente la partie visible du projet *SUPERFORMA*. Il s'agit de proposer une programmation garantissant la diversité des esthétiques musicales, à partir d'un travail prenant en compte l'expérience des équipes historiques tout en défendant en priorité **les nouvelles tendances musicales**.

La couleur de notre programmation artistique trouve sa teinte dans une logique d'échange et de métissage entre courants musicaux. Aujourd'hui, la musique électronique est partout, elle influence la chanson qui influence le Rock... Chaque esthétique est nourrie d'une autre ; et les artistes trouvent aujourd'hui l'inspiration dans ces métissages en dépassant même les différents courants musicaux pour se rapprocher des arts graphiques, numériques, de la danse, du cinéma... Nous porterons une attention particulière à ces projets considérés aujourd'hui comme hybrides qui deviendront la norme, demain.

Nous pouvons néanmoins revendiquer trois axes prioritaires de programmation dans les lieux de *SUPERFORMA*. Si ces axes tiennent compte du travail effectué par les équipes historiques des lieux, ils trouvent également leur place en complémentarité des initiatives structurantes du territoire.

Nous nous appuyerons sur ces axes, développés de manière transversale entre les lieux pour créer des parcours à travers *SUPERFORMA*, susciter la circulation des publics et démontrer ainsi l'identité de *SUPERFORMA* comme portée par une équipe artistique connectée aux publics.

Ces axes sont déclinés comme suit :

- Musiques dites « rock indé »

« Je ne suis pas un rocker « pur et dur ». Je suis soit plus, soit moins que ça, je ne saurais pas vous dire. » David Bowie

Le spectre large du rock de Trust à La Colonie de Vacances et de Gablé à NOFX affirme qu'être populaire ne revient pas à écarter tout projet à la marge, issu du territoire dit underground. Musique « live » par excellence dignement représentée aujourd'hui mondialement, dont les leaders restent les anglo-saxons, la notion « d'indé » propre à notre ligne de conduite a été historiquement associée à ce courant musical, qui est également synonyme de contestation, dans le sens de remise en cause, et d'engagement.

Ils sont passés en 2017 : Frustration et Moon Gogo à la Péniche Excelsior, Fishback à la salle Jean Carnet, Burning Heads et Nostromo à l'Oasis, ou encore Chapelier Fou « hors les murs »...

Le point d'orgue de cet axe du projet sera mis en valeur via « **Hello !** », **l'événement de rentrée de Superforma**. Pour l'ouverture de saison en septembre de chaque année, il s'agit d'aller à la rencontre de nouveaux publics en centre ville du Mans, à l'Université, ... en programmant des artistes issus de la culture « indé ».

- Musiques urbaines et électroniques

Qu'on se le dise : aujourd'hui, les jeunes ont troqué leur guitare contre un contrôleur USB ou une platine. Depuis une dizaine d'année, les ventes de platines ont dépassé celles des guitares. De nombreux projets émergent et ce courant est devenu le terrain de l'innovation musicale avec une ouverture sur les arts numériques et graphiques fortes, notamment dûe à la génération d'artistes qui porte ce courant ayant une forte volonté de « casser les codes ». L'installation historique dans un



quartier prioritaire et la récente dynamique mise en place par l'Alambik MJC Ronceray autour de la culture Hip Hop viennent nourrir et amènent à développer la mise en valeur de ces esthétiques musicales : Djing, Beatbox, et bien sûr rap avec une attention particulière portée à la qualité d'écriture des textes et des créations musicales. Nous ouvrirons également l'accent sur les courants électro, soul, funk ...

Ils sont passés en 2017 : Kokoko ! aux Saulnières, La Rumeur à la salle Jean Carmet, Panda Dub à l'Oasis, EZPZ, KillaSon, Sianna à l'Alambik, ...

Ce courant sera donc développé avec **un temps fort** en avril de chaque année via la mise en œuvre du **festival Connexions** : désormais considéré comme LE festival porté par Superforma, Connexions, auparavant dédié à la culture hip-hop maintient les fondamentaux en mettant en avant les ateliers artistiques mais aussi des concerts et installations/performances pendant une dizaine de jours. Plusieurs disciplines sont proposées sous forme de concerts, de médiation (ateliers d'initiation, masterclass d'écriture rap, conception musicale), mais aussi une ouverture culturelle vers les arts graphiques comme le graff et le street art, ainsi que la danse, qui seront de bons prétextes pour travailler avec d'autres établissements sociaux et culturels de la Ville du Mans sur des projets hybrides. Par exemple, la coproduction d'un spectacle de danse hiphop contemporain aux Quinconces ou un atelier Street Art dans différents collèges du Mans.

- Chanson Francophone

S'il y a un endroit où rayonne la culture française, c'est bien dans la richesse de sa langue. La poésie, le texte, la chanson francophone sont les dignes représentants du territoire au niveau international. Depuis une quinzaine d'année, la chanson française a reconquis une large place dans les lieux de diffusion de musiques actuelles après avoir longtemps été prisonnière de la Variété, en s'appuyant sur de grands auteurs emblématiques (Dominique A, Arthur H, Camille, Katerine, Emily Loizeau, Bertrand Belin, etc). L'écriture en français habite désormais de nombreux projets artistiques, souvent aux confins du rock, du rap, de l'électro ou de styles plus expérimentaux.

Ils sont passés en 2017 : Catherine Ringer, Fantazio, Aquaserge, François Viot, Juliette Armanet, ...

Si contrairement aux autres axes de programmation, il n'est pas prévu la création d'un événement dédié à la chanson francophone (le territoire étant déjà doté d'un festival dédié à la chanson via Le Mans Cité Chanson), nous programmerons des artistes de tout point de parcours, dans tous les lieux de **SUPERFORMA**.

- La volonté de co-construire la programmation en étroite collaboration avec le tissu d'acteurs culturels local

La dynamique d'une équipe au service d'une structure à plusieurs lieux doit permettre la redirection des porteurs de projet vers le bon lieu, en vue de la création d'un parcours de l'organisateur, prenant la forme d'une carte blanche, d'un accompagnement, d'une coréalisation ou éventuellement d'une mise à disposition.

La question du développement de la scène sarthoise est également au cœur de nos préoccupations ; les groupes locaux seront invités en première partie d'artistes reconnus ou lors de soirées dédiées dans le cadre du dispositif d'accompagnement Starter.

Cette ouverture est également recherchée par le partenariat avec des événements rayonnants :

Jazz et blues : avec entre autres un partenariat avec l'Europa Jazz et les nombreux concerts prévus chaque année dans le cadre de son festival ou de sa saison.

Reggae: Différents acteurs travaillent sur cette esthétique en Sarthe. Des groupes locaux dont les locomotives sont : Yellam, Sound Dynamik, Stop Town, ... et des organisateurs de concerts parmi lesquels



Irie lites avec lequel un festival est organisé depuis 10 ans à la salle Oasis, le Spring Reggae Fest ; véritable vitrine des artistes jamaïcains en développement et de la scène reggae européenne.

Métal/punk : si les musiques dites “extrêmes” font partie des styles musicaux les plus joués chez les musiciens du Silo, leur diffusion dans les salles de concert n’est que peu représentée. Or, elles représentent un public qu’il convient de fédérer aux côtés notamment des associations Wizard asso, Les AGI-T, Syncope.

Musiques électroniques : et spécifiquement house et techno avec l’association « Impact », association composée de djs actifs depuis une quinzaine d’année sur le territoire.

#Hybride : Nous travaillerons à la programmation de projets transdisciplinaires en partenariats avec des acteurs spécialisés sur une discipline artistique précise comme le Pôle Régional du Cirque, Les Quinconces, La Bibliothèque départementale de la Sarthe, ...

– Les temps forts de la saison culturelle

Notre saison culturelle sera ponctuée de temps forts portés par *SUPERFORMA* et qui devront se développer et monter en puissance au fil des saisons :

Festival Connexions (Cultures et Arts Urbains)

Le festival dédié à la culture hip-hop maintient les fondamentaux en mettant en avant les ateliers artistiques mais aussi des concerts pendant 10 jours. Plusieurs disciplines sont proposées sous formes d’initiation ou de performance avec de l’écriture rap, de la conception musicale, du graff, du street art, du breakdance.

Hello! L’ouverture de saison de *SUPERFORMA*

Prenant place courant septembre chaque année, “Hello!” est l’événement de rentrée de *SUPERFORMA*. Nous proposons de démarrer la saison autour d’une programmation de concerts dans différents lieux de l’agglomération, à la rencontre de nouveaux publics: Université du Maine, Centre Ville, ou structures culturelles. Sur cet événements où les concerts prendront place dans des lieux de petites jauges (entre 200 et 300 personnes), il s’agira de mettre en valeur les musiques et artistes indépendants, y compris des artistes de la scène sarthoise.

Thématique Fil rouge par saison

Il s’agit de créer un parcours à travers les lieux de *SUPERFORMA* en croisant la musique avec d’autres cultures via la mise en oeuvre de différents événements durant la saison. Ces événements pourront prendre la forme de concerts mais aussi de conférences, ateliers de pratique, de rencontres, ... Le pari, via ce type de “fil rouge” est d’une part d’inciter les publics à circuler à travers les lieux de *SUPERFORMA*, d’autre part d’intéresser les publics moins mélomanes aux activités de *SUPERFORMA*.

Projet de temps fort Jeune public

Chaque structure développait très ponctuellement des concerts jeune public. Le temps fort (sur des vacances scolaires ou deux week-end à suivre) permettra de fédérer et développer un projet fort et cohérent à l’échelle de l’agglomération ; il sera un rendez vous spécifique de découvertes musicales variées pour des concerts famille, avec des temps festifs, ludiques mais aussi pédagogiques via des ateliers. Un partenariat avec les Jeunesses Musicales de France avec qui nous travaillons sur la saison est à envisager.

La programmation “Hors Les Murs”

La programmation hors les murs a pour objectif d’aller à la rencontre de nouveaux publics. Elle vient rythmer la saison 4 à 5 fois par an et peut prendre place dans d’autres lieux culturels de la ville: ainsi des partenariats avec les Quinconces/Espal (Scène Nationale), le Palais des Congrès et de la Culture, la salle EVE (Université) continueront d’être développés et renforcés. D’autres lieux non dédiés au spectacle : plein air, à l’université du Maine, cafés concerts repérés, friche, galerie commerciales seront également investis.



– Programmation de saison type :

40 à 50 productions de SUPERFORMA dont:

25 à 35 soirées avec des concerts d'artistes émergents ou en marge des standards commerciaux, comprenant le plus souvent une première partie locale ou régionale.

10 à 15 soirées avec des artistes davantage médiatisés et bénéficiant d'une audience plus large, faisant office de têtes d'affiche de la programmation, produits soit dans le cadre de contrat de cession ou de contrat de coréalisation avec des producteurs nationaux, avec en première partie des artistes émergents ;

27 à 35 co-produits ou accueillis avec des associations et projets locaux sous forme de festivals (Folkiri; So Blues, Nuit de la Salsa, Le Mans Cité Chanson, Bebop) ou de concerts thématiques (Jazz en Saison, TDM, Big Band Universitaire, Jazz Pi, JMF) .

Résumé des objectifs numériques de la programmation SUPERFORMA

	2017	2018	2019
Productions (hors les murs compris)	42 à 50	42 à 50	42 à 50
Co-productions / cartes blanches associations locales	27 à 35	27 à 35	27 à 35
Mises à disposition association locale	18	18	18
Locations de salle	5	6	8
TOTAUX	85	85	90



Accompagnement des pratiques et soutien à l'émergence

Notions et cadre de l'accompagnement

L'action de *SUPERFORMA* en soutien aux artistes du territoire regroupe diverses actions, outils ou moyens dans les champs de :

- **la formation** : le fait de donner à quelqu'un, à un groupe, les connaissances nécessaires à l'exercice d'une activité artistiques, administrative, ... nécessitant un suivi et une évaluation.
- **l'information** : l'action de donner à quelqu'un, à un groupe, les connaissances nécessaires à l'exercice d'une activité ;
- **la répétition** : séance de travail au cours de laquelle le groupe créé, étudie, arrange un spectacle ou un concert avant de le présenter au public.
- **le filage** : Le filage est une répétition musicale dans les conditions d'un concert, qui permet de s'initier aux contraintes d'une prestation scénique. Elle peut s'effectuer en studio de répétition « classique », mais idéalement sur scène.
- **la résidence** : d'une durée plus longue que celle d'un filage, la résidence permet de réaliser un travail scénique approfondi, affiner un répertoire, expérimenter les effets, créer de nouveaux titres, faire aboutir la dimension pluridisciplinaire ou multi-médiatique d'un futur spectacle.
- **l'assistance administrative et juridique** consiste à apporter une aide relative à l'ensemble des règles qui régissent l'organisation et l'activité de la musique. Nous envisageons nos processus d'accompagnement comme s'appuyant sur certains fondamentaux pédagogiques essentiels comme :
 - **la subsidiarité**: Celui qui accompagne reste secondaire de celui qui est accompagné.
 - **la dynamique**: Partir d'un point pour aller à un autre, ce qui suppose de poser un diagnostic et des objectifs.
 - **l'écoute**: Accompagner au sens stricto sensu sans format préconçu préalable.

Enfin, l'accompagnement doit également être dissocié de la mise à disposition d'un lieu comme simple acte commercial, car il suppose un coût humain (accueil, disponibilité, gestion de projet) et financier ayant des implications sur la structuration d'une équipe. Il conviendra alors d'inscrire ces actions dans des lignes budgétaires spécifiques et lisibles.

L'accompagnement ne consiste en aucun cas en une direction artistique, le répertoire appartient à l'artiste, toutefois une intervention est possible sur sa retranscription. Cela pose alors la question de la pédagogie et des moyens mis en oeuvre dans l'intervention.

Typologie des artistes accompagnés

– Artistes amateurs

L'artiste amateur est celui qui pratique un art pour ses loisirs et son plaisir, sans rémunération, il n'en fait pas et ne désire pas non plus en faire sa profession, mais il peut parfois souhaiter présenter publiquement son travail. Par ailleurs, la pratique amateur ne définit en aucun cas la qualité artistique des oeuvres produites, elle est à dissocier de la définition péjorative de l'amateurisme.



Nous distinguons 2 types d'amateurs pour une réponse en accompagnement différente : des amateurs « jeunes » : 1ère expérience de groupe et des amateurs confirmés (musiciens confirmés ne souhaitant pas devenir professionnels).

L'accompagnement et encadrement artistique se concrétise par un soutien aux groupes à partir de leur propre répertoire, en s'appuyant sur la maîtrise du jeu collectif et de la gestion sonore. Il prend en compte les caractéristiques de la pratique collective et les méthodes d'apprentissage propres à ces musiques.

– **Accompagnement des artistes en voie de professionnalisation**

On peut considérer qu'entre l'amateur qui exerce une activité de loisir et le professionnel qui vit de son art, se trouvent des situations intermédiaires qui s'apparentent à un début de carrière pour certains, à l'acquisition d'un statut de professionnel pour les autres ou même à un apprentissage. Cette catégorie d'artistes non identifiée et non réglementée, faiblement régulée, draine un nombre important de personnes qui composent les différents courants artistiques émergents. On y trouve un grand nombre de situations précaires qui ne peuvent raisonnablement être laissées en l'état. Cela nécessite de se pencher sur le chantier de l'insertion professionnelle des musiciens et de leur entourage et d'en définir le cadre, afin d'éclaircir des pratiques parfois perverses qui, pour aider au développement, peuvent parfois aller jusqu'à des pratiques aux marges de la légalité (ex: problème de la rémunération des premières parties). L'accompagnement est donc ici une réponse à un besoin ou désir de développement.

– **L'implication dans la création pour les artistes professionnels**

SUPERFORMA, de par sa multiplicité de lieux d'accueil, veut être un outil également au service de la création artistique. S'adressant à des artistes professionnels ou structurés, **la résidence d'artistes** constitue l'un des aspects le plus abouti de l'accompagnement de la carrière d'artistes. Par ces résidences, il est question de contribuer à la création d'un spectacle sous toutes ses formes et dans toutes ses composantes mais également de développer un lien avec l'action culturelle afin que le processus créatif puisse rayonner sur le territoire et interagir avec les publics.

Cet aspect de l'accompagnement des artistes nécessite des partenariats multiples : producteur de l'artiste, autres diffuseurs, CNV, collectivités publiques... *SUPERFORMA* joue alors le rôle de relais du projet pour l'ensemble des partenaires.

***SUPERFORMA*, prescripteur de la scène locale**

En qualité de projet structurant pour le territoire, *SUPERFORMA* mettra tout en œuvre pour faire émerger et rayonner la scène locale mancelle et par extension sarthoise. L'accompagnement des groupes ayant une vocation à se professionnaliser sera l'affaire de tous : programmateurs, chargé d'infos-ressource ou équipes de direction. Cette aide à la scène locale passera par différents outils d'information, de médiation et résultant le plus souvent de l'implication de *SUPERFORMA* dans les réseaux (Exemple : **aide à la diffusion via** des incitations à la programmation sur les réseaux des salles (Fedelima, Chañon manquant, A suivre de près, Région en Scène, Le Mans Pop festival), conseil dans le montage de dossiers de financements)



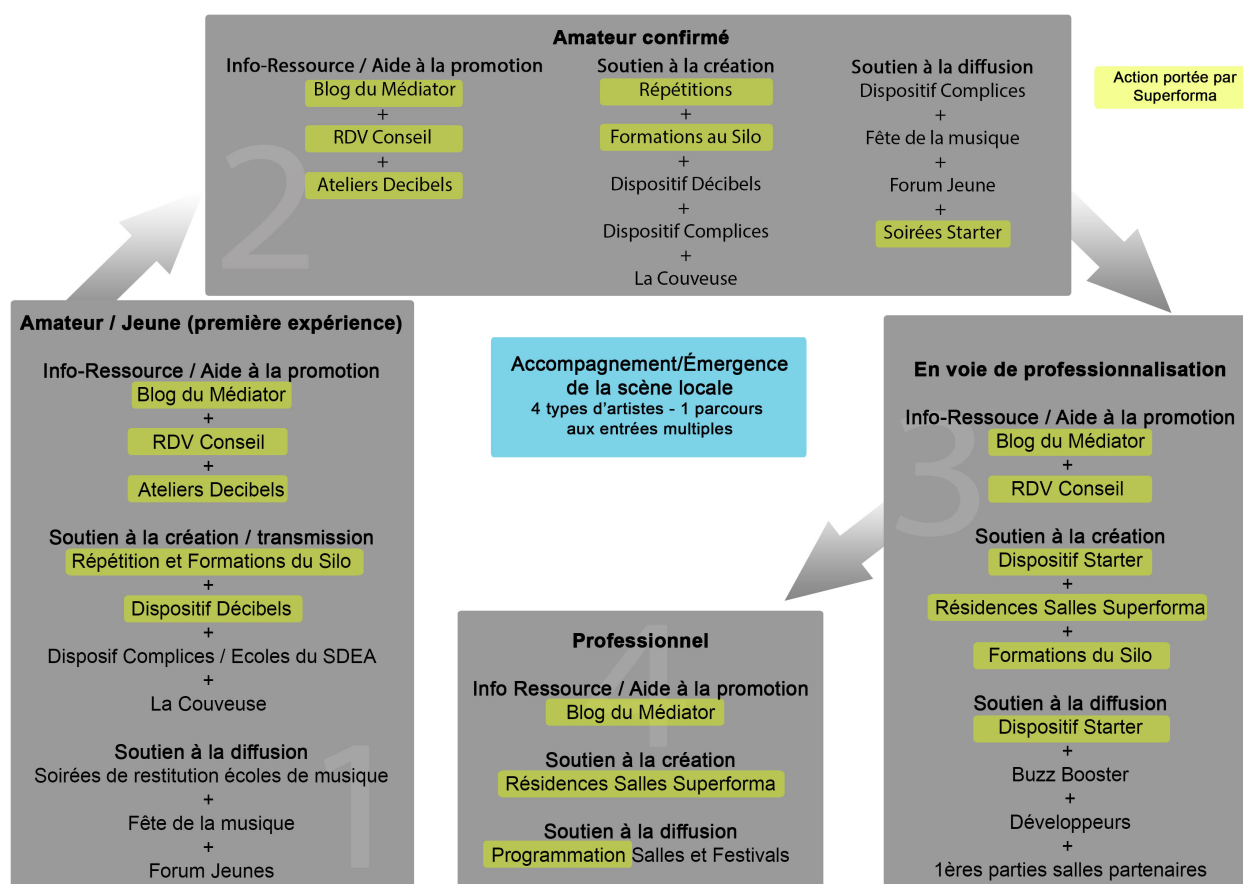
Des actions connectées aux initiatives des acteurs de la transmission

L'accompagnement vient pour nous en réponse aux demandes des musiciens ou porteur de projets, qu'ils soient amateurs, professionnels ou en voie de professionnalisation ; il ne consiste pas en une direction artistique (le répertoire reste toujours la prérogative des artistes) et doit viser l'épanouissement personnel et le développement artistique.

Le projet *SUPERFORMA* proposera des actions modulées en fonction du projet du groupe, de sa maturité et de ses capacités à évoluer.

Plus largement, nous proposons de travailler de manière large sur "le parcours du musicien" en Sarthe, sur plusieurs actions connexes en lien avec les **écoles de musique du département**, ainsi que le **collectif "Complices +"** :

- Ateliers techniques et artistiques courts,
- Co-productions de conférences sur l'histoire de la musique



D'autres pistes de collaboration sont envisagées, en particulier pour les musiciens inscrits dans les cursus MAA :



- Favoriser les rencontres avec des artistes en résidence ou programmés par *SUPERFORMA* ;
- Faciliter l'accès aux concerts pour les musiciens des cycles 1 et 2, avec un tarif préférentiel ;
- Accueillir des concerts de restitution des élèves dans les salles gérées par *SUPERFORMA* ;
- Intégrer dans le cursus de formation la participation des élèves aux ateliers de culture musicale ou d'accompagnement administratifs organisés par *SUPERFORMA*.

Les outils de l'accompagnement de *SUPERFORMA*

– Une offre de répétition en lien direct avec l'accompagnement des pratiques et l'info-ressource.

L'offre de répétition en studio mais aussi sur scène de *SUPERFORMA* est le principal outil de l'accompagnement. Extrêmement importante et se matérialise par une proximité du chargé d'info-ressource de *SUPERFORMA* de par son implantation au SILO.

– Le Silo, leader de la répétition en studio

Trois des lieux de *SUPERFORMA* sont munis de studios de répétition et/ou d'enregistrement équipés : les Saulnières, l'Alambik et le Silo. Cette dernière structure, animée par trois salariés et une équipe de douze bénévoles, est entièrement dédiée à cette activité. L'équipe de *SUPERFORMA* est attachée à une offre de locaux de répétition :

- abordable financièrement ;
- pérenne ;
- adaptée aux pratiques en amateur aussi bien qu'à la pratique professionnelle de par ses horaires, la souplesse des créneaux et l'amplitude d'ouverture annuelle.
- modulable pour les groupes en voie de professionnalisation

L'association le Silo s'est constituée en juillet 2005. Une équipe de 10 personnes a décidé d'édifier des locaux de répétition pérennes pour tous les musiciens de l'agglomération mancelle et de la Sarthe. Aujourd'hui, le Silo c'est :

- **10 salles de répétitions** de 25 à 45 m² (9 salles louées à l'heure, 1 salle louée au mois)
- **30 boîtes de stockage** pour le matériel des groupes (dont 4 dans la salle au mois)
- **2 salles** à louer pour les cours
- **300 m² de bureaux**

Ouvert de 10h à 1h du matin du lundi au vendredi et de 10h à 20h le week-end, tous les jours de l'année sauf Noël et le premier de l'année, le Silo propose : la répétition à l'heure, la répétition au mois, un studio de maquettage. Plus de 900 musiciens dont 1/3 hors agglomération (représentant environ 200 groupes) fréquentent régulièrement les locaux de répétition du Silo, ce qui représente 35 heures de répétition par jour en moyenne.



– Deux lieux complémentaires

LES SAULNIERES: "Un lieu complémentaire pour la répétition"

Les Saulnières mettent à disposition deux studios de répétition. Ces deux studios de 47 et 33 m², équipés d'une sonorisation, d'une batterie et d'amplis guitare avec un traitement acoustique, doivent permettre de compléter l'offre proposée par le Silo. L'un d'entre eux est utilisé par la classe de jazz du CRD du Mans du lundi au jeudi. Le second est utilisé par des groupes locaux. Ces studios sont occupés du lundi au vendredi de 9h à 22h30 et le samedi de 10h à 18h.

L'ALAMBIK! : "Un studio complémentaire pour l'enregistrement"

La MJC Ronceray/Alambik ! est équipée d'un studio MAO depuis septembre 2014. Il peut actuellement être loué aux horaires de la MJC (tous les jours 9h-21h hors WE ; le samedi 10h-17h). Il permet l'enregistrement de création vocale et musicale.

Les trois équipements ont des fonctions complémentaires. L'activité répétition se concentre fortement au Silo du fait de son histoire et de sa capacité à accueillir de nombreux projets avec une médiation permanente de l'équipe salariée. Les studios des Saulnières et de la MJC peuvent être utilisés de manière plus ponctuelle. La complémentarité doit porter sur l'accueil de certains groupes en voie de professionnalisation qui ont besoin d'un volume d'heures de répétition important ou sur des esthétiques particulières (Hip Hop notamment).

– Tarifs de la répétition

La tarification des services des trois équipements répond à plusieurs impératifs : la nécessité d'un tarif abordable pour les musiciens, mais également pour le Silo, la viabilité économique de l'équipement puisque le lieu fonctionne sans subventions publiques depuis sa création, et les tranches d'investissement importantes sont autofinancées à hauteur de 25%.

La location est de 5,50 € par heure, pour un groupe d'au moins 2 personnes. Les utilisateurs « solo » payent 3 € par heure de répétition. Forfaits : 55 € la journée (10h-01h), 30 € pour les utilisateurs solos, 70 € les 2 jours, et 30 € par jour supplémentaire. L'harmonisation tarifaire est à l'ordre du jour du travail sur l'accompagnement et le parcours des musiciens.

Enfin le Silo propose également des boîtes de stockage de matériel permettant aux groupes de répéter avec leur matériel sans le déplacer systématiquement, améliorant ainsi le confort et le niveau technique des groupes.

– Les répétitions accompagnées

En salle ou studio, ces répétitions accompagnées ont pour objectifs l'amélioration de la pratique collective dans le respect de l'esthétique artistique, l'optimisation du temps consacré au travail de création/répétition permettant d'atteindre plus facilement et plus rapidement les objectifs qu'il s'est fixé. Dans ce cadre, SUPERFORMA a mis en place depuis 2016 trois ateliers sur demande et à la carte, dédiés à la résolution des problèmes rencontrés en répétition.

«**Règle ton ampli**» porte sur le réglage des éléments amplifiés présents dans les studios de répétition (amplis, sono, ...) et permet un premier travail du mix en répétition.

«**Règle ta batterie**» consiste en une première approche des réglages et équipements (muffles, mousses de cymbales) utiles pour résoudre les problèmes liés à la batterie dans le son du groupe.

Le troisième volet est une **initiation à l'utilisation des retours**, afin de permettre aux groupes d'utiliser cette technique en répétition et d'aborder leurs premières scènes avec le vocabulaire et les techniques de base.



Les 3 ateliers ont un objectif commun : il s'agit de proposer aux groupes, notamment les musiciens qui ne sont pas passés par des écoles de musiques ou le conservatoire, les outils nécessaires aux bonnes conditions de répétition : réglage de l'instrument, de la batterie, du niveau sonore des instruments ou de la sonorisation en situation de répétition. Par ailleurs ils permettent aux musiciens de bénéficier des conseils de professionnels afin d'éviter fatigue et traumatismes auditifs. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous les musiciens du département.

– Le filage scénique

Ce programme permet d'accompagner le groupe sur les aspects artistiques et techniques visant à répondre aux besoins d'amélioration de la pratique collective des groupes en travaillant sur l'amélioration de la gestion sonore et la mise en espace scénique dans les mêmes conditions qu'un concert (installation, balance, réalisation du set). D'une durée relativement courte (1 à 2 jours), le groupe bénéficie le plus souvent de ce programme lorsqu'il est programmé sur l'une des scènes de SUPERFORMA (Jean Carmet, La Péniche, L'Alambik, Les Saulnières ou l'Oasis) ou lorsqu'il justifie de dates de concerts programmés dans un futur proche.

L'Info-ressource

– Le Centre Info SUPERFORMA : lien entre médiation et accompagnement, un lieu de ressources

Le chargé d'info-ressource de SUPERFORMA exerce son activité dans les locaux du Silo, qui met à sa disposition un espace d'accueil ouvert au public appelé « Le médiateur » dans lequel on trouve :

- un espace dédié à la mise place de tout type de supports d'offre culturelle et particulièrement musicale ;
- un espace d'affichage (affiche de concerts) ;
- un point d'écoute et de vente des productions musicales sarthoises ;
- un fonds documentaire et des fiches pratiques (accessibles en numérique) ;
- un espace de travail avec bureau et ordinateurs connectés à internet ;
- un système de petites annonces dédié aux musiciens et organisateurs de concerts ;
- divers outils pour les musiciens : machine à badge, duplicateur de cd, revue de presse départementale, ...

– Les outils de valorisation de la scène locale

Le chargé d'info-Ressource :

- Conçoit et publie des outils d'information
- Organise, hiérarchise et synthétise les informations en concevant un fil conducteur
- Organise l'information sur les supports print et web, et dans le lieu Ressource.

Le chargé d'info-ressource coordonne la rédaction de la brochure trimestrielle de SUPERFORMA. Dans ce support il coordonne une section de 10 pages constituée de brèves, d'une interview d'un groupe ayant une actualité, de chroniques de disques, d'un focus sur projet, une association, un label... Tout ceci est intégré au programme d'activités et concerts de SUPERFORMA et distribué à 8000 exemplaires dans les lieux repérés à l'échelle départementale et régionale.



L'objectif est quadruple : il s'agit de proposer une meilleure circulation de l'information, une meilleure connaissance mutuelle des acteurs des musiques actuelles en Sarthe, la promotion des musiciens et associations de la Sarthe et enfin, la promotion des activités d'info-ressource de *SUPERFORMA*. Les musiciens et autres porteurs de projets musicaux ont intégré l'intérêt que représente ce support en terme de moyen de communication pour leurs projets et c'est un bon prétexte à une première prise de contact avec un nouveau porteur de projet.

Le site web LE-MEDIATOR.NET vient compléter l'offre papier pour plus de contenus et d'actualité « à la volée ». C'est un outil à destination des musiciens et porteurs de projets initialement porté par Le Silo, repris par Superforma début 2018 qui sera complètement refondu dans l'année 2018.

Médiation du Centre Info-Ressource

Une relation individuelle aux usagers du centre info est construite via le Rendez-vous conseil et des parcours d'accompagnement personnalisés (voir page 17). Ainsi, sur demande, les musiciens du territoire peuvent demander un entretien individuel ; le chargé d'infos-ressource analyse et identifie les besoins, établit un diagnostic partagé avec le demandeur pour, soit orienter le porteur de projet vers une personne extérieure experte sur un sujet précis, soit accompagner les demandes par des réponses adaptées.

– Médiation Individuelle : Le rendez-vous conseil

Gratuitement et sur demande, chaque acteur sarthois peut bénéficier de « rendez-vous conseil », qu'il soit amateur ou professionnel. Le chargé d'infos-ressource propose d'accompagner les projets de groupe, d'organisation de concert, de label, ... dans le but de permettre à ces acteurs de construire un projet à long terme. Pour aller plus loin, il peut également les re-diriger vers le fonds documentaire du centre infos-ressource, les fiches pratiques du médiateur, ou des professionnels experts dans un des secteurs du champ « Musiques Actuelles » sur le département ou en région.

– Médiation collective

A partir de la veille et des rendez-vous d'info effectués, le chargé d'infos-ressource est en capacité d'identifier, voire parfois d'anticiper les besoins des acteurs. A partir de son réseau, il identifie les bons intervenants et organise un temps d'information collectif, une conférence, ...

Nous avons fait le choix de décentraliser les temps de diffusion collective de connaissance, d'une part par nécessité d'entretenir une relation partenariale avec différents équipements et acteurs de la musique en Sarthe, d'autre part par souci de visibilité, et témoignant de la mobilité du centre info-ressource de SUPERFORMA.

– Les rendez-vous d'info

Le chargé d'info-ressource organise des rendez-vous d'info gratuits, avec un objectif de trois par an. Ces rendez-vous se tiennent dans les lieux du réseau départemental et ont pour thèmes des sujets relatifs aux Musiques Actuelles (ex : "le rôle des développeurs d'artistes dans l'émergence d'une scène locale", "la place du mécénat dans le paysage culturel" ...) en rapport avec l'actualité (événements, parutions...). Des intervenants locaux sont privilégiés.

– Les Conférences sur l'histoire de la musique / partenariat BDS et écoles de musique du SDEA

Dans le prolongement des conférences déjà proposées par le Centre Info-ressource sur l'histoire de la musique, un projet d'interventions dans les lieux partenaires et le réseau des bibliothèques de la Sarthe est envisagé ; ces établissements disposent pour une trentaine d'entre eux d'un fonds musical et constituent par là même un point de contact idéal avec le public mélomane en plus des musiciens et porteurs de projets. Les bibliothèques d'Yvré L'évêque, Savigné L'évêque, Étival, Moncé-en-Belin, Connerré ou encore La Ferté Bernard ont été évoquées pour ces conférences gratuites.

– Ateliers « administratifs »

Les ateliers administratifs ont pour thèmes tous les problèmes juridiques et administratifs susceptibles de se



trouver sur la route des musiciens et porteurs de projet de la Sarthe (production d'un disque, recherche de financements pour une création ou un festival, cadre légal des musiques actuelles...).

Le tarif à ces ateliers est volontairement symbolique (5 à 8€ par participant), garantissant leur accès au plus grand nombre et permettant ainsi une hausse globale des compétences administratives dans la Sarthe.

Leur rythme est trimestriel et leur localisation se définit en fonction du thème et des opportunités de partenariats.

– Dispositif STARTER

Ouvert sur le département le **dispositif STARTER** a pour objectif de repérer les groupes « émergents » en Sarthe et de proposer à deux d'entre eux un accompagnement personnalisé dans leur projet musical. Le dispositif comporte plusieurs phases de sélection sur écoute et en concert et permet aux groupes sélectionnés d'être suivi durant une année via un accompagnement personnalisé : entretiens, diagnostic du projet, accompagnement dans les démarches administratives, rencontre avec les professionnels des lieux partenaires, et de deux résidences accompagnées de 2 et 3 jours par groupe : répétitions sur scène, accompagnement technique par des professionnels, aide au maquettage, sessions vidéo, ... etc...

Le dispositif permet aussi aux groupes de sortir du département à travers un partenariat avec la Mayenne et le dispositif « Les Emergences » du 6 par 4 qui se concrétise par des soirées concerts. Starter vient conforter l'offre d'accompagnement en région (Les Inouïs, Focus Trans, 360)

– Dispositif « artiste associé »

Chaque année, nous proposerons à un artiste professionnel une résidence de création. Autour de cette résidence sera construite une série d'actions artistiques en lien avec cet artiste : rencontres avec des scolaires ou le public mélomane des médiathèques de la ville du Mans, ateliers de pratique et masterclass avec des musiciens de l'école du SDEA, soirées concerts « carte blanche » dans nos lieux, ...



La sensibilisation des publics

Une politique tarifaire modérée et incitative

La politique tarifaire doit à la fois contribuer au financement des activités proposées tout en répondant aux objectifs du projet artistique et culturel en termes d'accessibilité, de relation privilégiée et de circulation des publics. Elle repose sur les principes suivants :

- une différenciation tarifaire prévoyant des réductions pour les catégories de publics les moins aisées (étudiants, chômeurs, RSA ...);
- un prix moyen du billet inférieur à 15 euros ;
- un prix maximal du billet à 28 euros pour les têtes d'affiche, sauf programmation exceptionnelle ;
- une variation des tarifs favorisant les concerts découvertes ;
- une réduction en pré-vente.

Une tarification spécifique est mise en place en direction des comités d'entreprises (Ce MMA, CEZAM, COS, ...) ou des groupes auto-constitués pour favoriser les sorties collectives. Le niveau de réduction est harmonisé au sein des différents lieux depuis septembre 2017. Pour les concerts non produits directement et dont la tarification est définie par les associations locales coproductrices ou les producteurs privés en location, SUPERFORMA veillera à ce que les tarifs proposés restent proches de ces principes généraux.

Faciliter l'accès lycéens

SUPERFORMA adhère au dispositif Pass Culture de la Région, en direction des lycéens et apprentis. Ce dispositif est destiné à rendre moins onéreux l'accès aux spectacles. Il permet des sorties individuelles mais aussi des démarches collectives d'accompagnement vers la pratique culturelle dans le cadre de la scolarité citées ci-dessus.

Nous souhaitons à terme, les inciter à élargir leur univers musical et les soutenir dans la construction de leur démarche culturelle, plus personnelle et autonome car mieux informée.

Faciliter l'accès des concerts aux étudiants : *SUPERFORMA* défend la mise en place d'une politique tarifaire préférentielle pour les étudiants via notamment la carte *SUPERFORMA* qui offre des réductions et/ou certains concerts gratuits (nombre de places limitées).

Une offre de fidélisation des publics

SUPERFORMA a mis en oeuvre dès 2015 une carte de fidélisation offrant une réduction tarifaire "tarif abonné" dans les 5 lieux de diffusion ainsi que des avantages particuliers (invitations à des concerts, newsletter, envoi des plaquettes à domicile, sac), ayant pour objectif de nouer une relation privilégiée avec les spectateurs les plus fidèles.

Cette carte, valable un an de date à date, est vendue soit au tarif normal de 15 euros, soit au tarif réduit de 12 euros pour les étudiants et les chômeurs. Elle est offerte aux lycéens en échange d'un pass culture sport. Un tarif spécifique de 5 euros est proposé aux adhérents du Silo afin d'inciter le public des musiciens à assister à des concerts.

Ce tarif "carte *SUPERFORMA*" sera également proposé aux détenteurs d'une carte de fidélité des autres lieux membres de la Fédélima, et notamment de nos voisins du Chabada, de la Luciole, du 6par4 par exemple.



Des dispositifs de gratuité ou d'ultra-réduction pour favoriser la médiation culturelle

SUPERFORMA est partenaire de différents dispositifs permettant l'accès aux spectacles aux personnes en situation de fragilité sociale et économique :

- Culture du Coeur avec un volant de places de concerts offertes ;
- Billets à 5 euros pour les établissements sociaux réservant dans le cadre de la charte régionale Culture et Solidarité ;

Actions Culturelles et médiation

– Aller à la rencontre de tous les publics

Enfance/Famille :

Sur le département, rares sont, encore, les propositions régulières de concert de musiques actuelles pour le jeune public, un axe important sera développé dans ce sens. Avec à moyen terme la création d'un temps fort sur plusieurs jours pour les enfants et parents (cf partie 2). L'événement proposera de la diffusion mais aussi des ateliers de pratiques pour les familles, des rencontres avec les artistes, etc. La période (vacances d'avril ?) est encore à définir en fonction des autres événements culturels de diverses disciplines axés vers ces publics (Rockissimômes, Graines d'Images Junior, Festimioches, etc.). Enfin, les ateliers d'éveil musical renforceront l'aspect pratique amateur et participatif.

De l'école au lycée...

Chacune des structures qui composent *SUPERFORMA* travaillent avec le public scolaire. De l'enseignement primaire, au lycée, en passant par le collège, faisant des lieux des endroits repérés par les jeunes. Pour autant, le territoire n'est pas encore totalement maillé par ces actions. D'autant que pour la plus grande partie des jeunes, l'accès à la musique ne passe pas par une fréquentation des salles de spectacles, alors qu'elle nourrit leur quotidien, essentiellement par la consommation de biens produits par l'industrie musicale. L'objectif premier des actions de sensibilisation est d'aider les jeunes à découvrir la diversité de l'offre culturelle et de les aider à développer un regard critique.

L'action culturelle doit pouvoir permettre de différencier ce qui relève d'une démarche artistique d'une simple démarche commerciale. Pour ce faire, des rencontres avec les artistes, les différents corps de métier (Ingénieur son, lumière, administration) seront proposées régulièrement aux établissements ainsi que des visites pédagogiques des équipements (salle de concert, studios de répétition, régie, parc de matériel), des conférences, des masterclass. Ce dispositif d'accompagnement aura pour but de faire découvrir le fonctionnement réel du secteur d'activité mais aussi les conditions de production des musiques qui entourent leur quotidien. De plus, l'objectif étant aussi pour certaines classes de faire du lien entre le FAIRE et le VOIR par des ateliers ponctuels de pratique artistique. L'ensemble des propositions sera envisagé en complémentarité de ce que peuvent mener d'autres acteurs.

Les dispositifs tels que DECIBELS, MUSIQUE AU COLLEGE, CHANSONS A L'ECOLE ou encore CHRONIQUES LYCÉENNES seront poursuivis et certains ou développés. Un lien favorisé devra s'opérer notamment avec le dispositif régional « Les jeunes ont du talent ».



La dimension prévention et santé sera aussi traitée au travers du spectacle **Peace and Lobe** : *SUPERFORMA* relaie la mise en place en Sarthe de « Peace and lobe ». Ce spectacle pédagogique vise à sensibiliser les lycéens et collégiens aux risques auditifs au travers d'un concert pédagogique. Cette action est menée en partenariat avec le rectorat sur le temps scolaire.

Les publics empêchés

Chacune des structures travaille déjà en lien avec des publics dit « empêchés ou éloignés » de la culture.

Là encore, c'est la force de *SUPERFORMA* qui va envisager la mise en place de plusieurs actions selon la typologie des publics, et en lien renforcé ou développé avec ce qui s'opère déjà par les membres de *SUPERFORMA* ou d'autres acteurs locaux. La musique est un vecteur de socialisation et d'intégration indéniable ; elle joue un rôle important dans le développement de chacun. Il apparaît donc évident de mener des actions en direction de ces publics.

De nouveaux partenariats devront se lier avec des associations telles qu'Emmaüs, le Secours Populaire. Le partenariat avec *Culture du cœur* devra se renforcer et ne pas se limiter à un accompagnement tarifaire mais aussi sur des actions culturelles spécifiques co-construites ; notamment auprès de :

Jeunes et Familles des quartiers :

Pour de nombreux habitants des quartiers des territoires du Contrat Ville de l'agglomération mancelle, les pratiques culturelles (la sortie au concert, la pratique d'une activité artistique musicale) ne vont pas de soi et ce, pas seulement pour des raisons économiques mais aussi par absence d'habitude culturelle. De ce fait, il sera important de poursuivre les partenariats avec les centres sociaux de l'agglomération, notamment, afin de permettre les rencontres avec les artistes, la préparation d'un concert (balance, régie) et la participation aux concerts.

Quatre des structures proposent en leur sein des espaces d'exposition qui peuvent être au-delà de la simple exposition d'œuvres, un espace de médiation sur des thématiques.

Maison d'arrêt Les Croisettes :

En poursuivant le lien avec le SPIP, des concerts pourront être organisés à l'intérieur de la maison d'arrêt mais aussi des ateliers autour de pratiques musicales ou simple rencontre/échange avec un artiste. Ponctuellement, des sorties exceptionnelles au concert pourront être organisées pour les détenus, avec de ce fait un accueil spécifique.

Milieus Hospitaliers :

SUPERFORMA devra se rapprocher des structures hospitalières (CHS Allonnes, Centre Hospitalier du Mans et d'autres structures départementales) notamment via leur médiateur culturel afin de permettre des rencontres d'artistes auprès du public hospitalisé et parfois quand l'esthétique le permet des versions allégées/acoustiques auprès des patients en service (Concert au chevet « Divertimento »).

Publics Handicapés :

Il est important de prendre en compte la pluralité des types de handicaps (physique, visuel, auditif et cérébral). Actuellement, l'ensemble des lieux qui composent *SUPERFORMA* sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite et accueillent effectivement des personnes en fauteuil notamment ; mais il reste un gros travail d'accompagnement à développer pour d'autres types de handicap : telles que les personnes non voyantes ou sourdes/malentendantes.

De ce fait, dans un premier temps, pour ces publics des actions de médiation devront être développées



(programme en braille, concert en audio-description, la communication des programmes en LSF, présence d'interprète LSF (langue des signes française), système de réservation par SMS, Borne sensitive aux concerts, etc.).

A moyen terme, *SUPERFORMA* proposera des ateliers spécifiques qui permettront la découverte de la pratique musicale tant pour les personnes sourdes/malentendantes que malvoyantes.

Enfin, *SUPERFORMA* poursuivra le travail actuel de partenariat avec l'ensemble des structures médico-sociales telles que les IME, ESAT, Foyer de vie, etc., afin de permettre un accueil privilégié de ces usagers et d'encourager aussi la découverte des pratiques musicales. Les liens avec l'association ACTES, l'ADAPEI et autres devront se renforcer.

– Prévention et réduction des risques

Bouchons en mousse, opération Pianissimo

SUPERFORMA développe une offre de sensibilisation aux risques liés à la gestion sonore via le réseau Agi-Son.

- l'opération bouchons en mousse permet une première sensibilisation des musiciens en studio et des publics lors des soirées concert
- l'opération « Pianissimo » désormais portée par en Région par Le Pôle avec le soutien de l'ARS, permet l'accès aux acteurs musiques actuelles Sarthe de s'équiper en bouchons moulés professionnels. Pianissimo permet l'accès à des protections auditives à prix ultra réduit, à raison de 50 paires par an. Le principe est fixé sur une démarche volontaire des bénéficiaires du projet participant financièrement à l'achat de leur protection à hauteur de 50€. Le reste de la somme est pris en charge par le collectif, soit 100€ par paire.

Ces actions sont renouvelées tous les ans et par concertation avec les acteurs des autres territoires ligériens (centre infos, mutualités, associations de prévention...), celle-ci tend à se diffuser et s'harmoniser sur l'ensemble de la région. En parallèle à ce genre d'action, le collectif participe également à différents groupes de travail dans le but de réaliser des supports de prévention en direction des acteurs musiques actuelles (musiciens, techniciens, diffuseurs...) à l'échelle de la région.

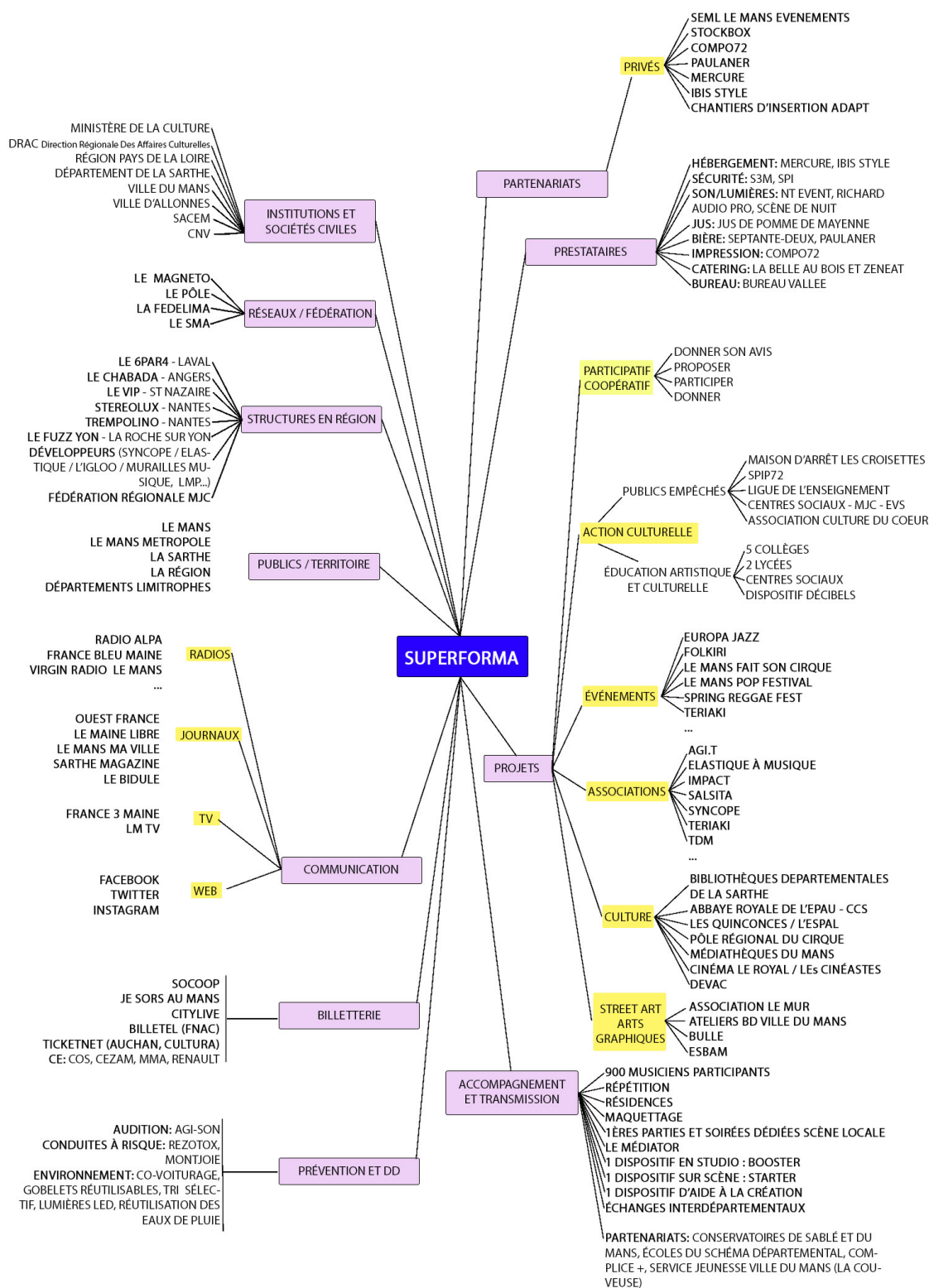
Réseau Agi-Son

Le centre infos-ressource est le relai départemental de l'association Agi-Son, dont Le Pôle est adhérent et relai régional : il s'agit de mobiliser le secteur du spectacle vivant pour répondre aux problématiques liées aux risques auditifs et plus globalement à la gestion sonore dans les musiques amplifiées dans un premier temps et, plus généralement, du spectacle vivant.

Il est donc amené à intervenir dans les domaines de l'éducation au sonore et de l'outillage des acteurs du spectacle vivant.



Un projet inscrit dans un écosystème de territoire et de filière



- Inscription dans les réseaux & syndicats

La structuration d'un secteur d'activité comme celui des musiques actuelles passe par une mise en réseau des acteurs du secteur. Une mise en réseau permettant de prendre du recul sur nos pratiques, d'aborder des thèmes transversaux, et ayant une dimension recherche & développement. SUPERFORMA s'inscrit pleinement dans ces dynamiques de réseaux.

Au niveau local : le Magnéto

Collectif des acteurs sarthois oeuvrant dans les Musiques Actuelles, le Magnéto est l'interface politique en Sarthe afin de concerter la place des Musiques Actuelles sur le département.

Au niveau régional : le Pôle de coopération pour les musiques actuelles

Le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire est un réseau de compétence régional. Co-missionné par l'**Etat** et la **Région des Pays de la Loire**, il œuvre à la structuration et au développement de la filière Musiques Actuelles.

Au niveau national: FEDELIMA, SMA

SUPERFORMA est adhérent au syndicat des Musiques Actuelles et en cours d'adhésion à la FEDELIMA. Ancré dans différents réseaux d'acteurs, nous y participons au travers de différentes instances. Le souhait est de s'inscrire dans la continuité.

- L'inscription dans un SOLIMA

SUPERFORMA souhaite rester investi comme acteur à part entière dans le SOLIMA, aux côtés d'autres représentants d'acteurs notamment Le Magnéto afin de permettre au territoire sarthois une meilleure structuration et un meilleur aménagement territorial. Au travers de sa mission ressource, des nombreux partenaires dans la diffusion, sur des dimensions d'enseignement artistiques ou de soutien aux structures locales de production et de développement d'artistes, SUPERFORMA jouera pleinement son rôle de moteur au sein de cette concertation territoriale.

- Un outil de structuration pour la filière

Pour nourrir le tissu local d'acteurs des musiques actuelles et favoriser l'émergence de nouvelles structures dans le secteur, SUPERFORMA met à disposition des espaces de travail reliés à Internet (gratuitement pour les espaces en libre accès ou à prix modique) au Silo. Actuellement un collectif de musiciens, un éditeur, un producteur de spectacles d'humour, un producteur de concerts blues, un administrateur et une société de location de backline occupent ces bureaux ; ce fonctionnement assure de fréquents contacts entre structures mais aussi avec les musiciens afin de créer une émulation et une interaction « filière ».

A noter que d'autres outils d'appui aux acteurs sont en cours d'élaboration, notamment concernant la billetterie de concerts.



Fonctionnement

Gouvernance

- Un projet qui repose sur la coopération et la collaboration de ses membres

Le projet de SUPERFORMA s'inscrit dans la lignée des projets de coopération entre différents acteurs des musiques actuelles sur un même territoire. On a assisté depuis moins d'une dizaine d'années à un mouvement de rapprochement de ces structures sous l'effet d'une raréfaction des moyens publics, et d'une forme de « plafond de verre » atteint par ces structures dédiées à une culture dont la reconnaissance par « l'institution » (l'Etat mais aussi les pouvoirs publics, les corps intermédiaires et la société tout entière¹) est encore très récente et en partie inachevée. Aussi, principalement mus par la difficulté à accéder à des moyens financiers adaptés à leurs besoins et à leurs capacités de développement, beaucoup de structures existantes ou de porteurs de nouveaux projets ont cherché à se positionner collectivement en adoptant diverses formes de collaboration.

Au-delà de cette nécessité de se regrouper pour des raisons pécuniaires, les acteurs des musiques actuelles ont aussi manifesté un réel intérêt à renforcer la vocation sociale et territoriale de leurs actions, et sous l'impulsion de têtes de réseaux très actives dans ce domaine (Fédélina notamment), ils ont encouragé l'Etat et les collectivités locales à accompagner des dynamiques de coopération entre les acteurs (dont les Solima sont une des formes les plus abouties), avec pour conséquence une attention particulière à une utilisation performante des moyens publics, et pour prérequis une appétence pour la « coopération » dans un esprit social et solidaire en lieu et place d'une compétition empruntée aux modèles économiques libéraux.

Ainsi, en Ardèche, à Belfort et Montbéliard, dans les métropoles lyonnaise ou bordelaise, en Dordogne ou encore à Montluçon, les acteurs ont inventé de nouveaux modes d'organisation et de gouvernance pour permettre à leurs projets de se développer et de s'étendre, et parfois de simplement survivre. Dans d'autres cas, les tentatives n'ont pu aboutir ou n'ont donné que de simples partenariats plus ou moins ponctuels. Et de nombreux projets sont encore en réflexion sur le territoire national (Côte d'Opale, Sud Bretagne, Rennes...).

L'analyse de ces histoires singulières permet de dégager des constantes sous la forme de 3 catégories de « regroupement » ou de coopération pour des SMAC.

1

On peut appuyer cette affirmation sur le fait que les citoyens, dans l'ensemble, n'ont pas conscience qu'un concert de musiques actuelles puisse être déficitaire et nécessiter des subventions sans lesquelles il ne pourrait exister. Pourtant, ces mêmes personnes n'ont aucun mal à concevoir qu'un conservatoire de musique, un opéra ou un musée ne peut pas fonctionner sans subvention.

Le projet de SMAC mancelle a dans un premier temps étudié la piste de la coopération en réseau avant d'opter pour un projet collaboratif structuré, d'où la création de SUPERFORMA, nouvelle entité qui devient le réceptacle d'une partie des activités de ses membres et qui « centralise » ainsi une partie des moyens.

Cette démarche démontre une intention des acteurs d'aller plus loin dans le niveau de coopération, et de s'appuyer sur une structuration plus forte en déléguant à SUPERFORMA la gestion des principales activités.

- Le mode de gestion et la forme juridique

Le mode de gestion désigne la manière dont un organisme public (collectivités locales notamment) souhaite administrer une activité de service public. Le droit français permet différentes manières de gérer en direct un tel service, ou de le déléguer. C'est ainsi que la Régie personnalisée ou l'Etablissement Public de Coopération Culturelle permet à une ou plusieurs collectivités d'assurer la gestion d'un service public culturel tout en accordant une certaine autonomie de gestion. Mais ce mode de gestion suppose que la ou les collectivités soient à l'origine du projet et qu'elles assument seules les risques de sa gestion. On voit bien ici que cette forme de gestion n'est pas adaptée à la situation puisque l'initiative du projet n'est pas le fait de collectivités.

En effet, la création du groupement est l'initiative de 5 structures de nature différente. La nouvelle structure créée par ces 5 partenaires ne peut ainsi pas relever du droit public.

Au regard de la mixité des statuts des partenaires du groupement, il apparaît possible de retenir 3 formes juridiques compatibles avec cette mixité :

1. Une structure commerciale
 - Société d'Economie Mixte
 - Société Coopérative d'Intérêt Collectif
2. Une structure à but non lucratif
 - Association loi de 1901
 - Groupement d'Intérêt Public.

- Forme juridique retenue à court et moyen terme

Le choix : une association loi de 1901

Comme souvent, l'association permet d'organiser le fonctionnement d'un tel groupement. Soit l'association se définit comme un groupement auxquels les fondateurs ont transféré une partie de leurs actifs, et on considère qu'elle devient une association « fermée », soit elle se veut une nouvelle entité, voulue par l'ensemble des parties prenantes, et plus ouverte. Le statut associatif est d'une grande souplesse et peut permettre de configurer la gouvernance en fonction des souhaits des fondateurs. C'est ici l'option d'association ouverte qui a été retenue.

- Composition de l'association

L'association se compose de 7 catégories :

1. Les membres permanents : il s'agit de 4 structures fondatrices mentionnées au préambule des présents statuts et impliquées dans la gestion de Superforma au moment de l'évolution statutaire décidée fin 2017, à savoir :



L'association Bebop (Le Mans)

La Maison des Loisirs et de la Culture Les Saulnières (Service Public Local de la Ville du Mans)

L'association Le Silo (Le Mans)

L'association MJC Ronceray (Le Mans)

Chaque structure est représentée aux assemblées générales par son représentant légal ou par une personne dûment mandatée.

2. Les membres associés : sont membres associés les personnes physiques ou morales qui soutiennent, qui participent sous forme de partenariat et/ou qui s'impliquent durablement dans l'association, et qui ont été agréées par le Conseil d'Administration de l'association. Font partie des membres associés à la signature des présents statuts :

- L'Etablissement public Excelsior (Allonnes) représenté exclusivement par son Président ou par son directeur dûment mandaté,
- L'association "le Magnéto", représentée par son Président ou par tout autre membre mandaté par lui,

3. Les membres du public : sont admis dans cette catégorie les personnes physiques bénéficiaires des activités de diffusion ayant manifesté leur volonté d'adhérer aux présents statuts de l'association et ayant acquitté une cotisation.

4. Les artistes et musiciens : sont admis dans cette catégorie toutes les personnes physiques exerçant une activité d'artiste ou de musicien, qu'elle soit professionnelle ou en amateur, notamment les bénéficiaires des activités de répétition ou d'accompagnement artistique proposée par l'association, sous réserve d'avoir manifesté leur volonté d'adhérer aux présents statuts de l'association et de s'être acquitté d'une cotisation.

5. Les acteurs des musiques actuelles : sont admis dans cette catégorie les personnes physiques ou morales qui œuvrent pour les musiques actuelles sur le territoire départemental, sous réserve d'avoir manifesté leur volonté d'adhérer aux présents statuts de l'association et de s'être acquitté d'une cotisation.

6. Les salariés, assimilés : sont admis dans cette catégorie les personnes physiques ayant signé un contrat de travail ou de mise à disposition avec l'association ; ou celles qui exercent une activité non salariée (prestataires) pour l'association à titre individuel et de façon régulière. Les salariés et assimilés qui souhaitent adhérer à l'association devront en faire la demande au Conseil d'Administration et respecter des conditions, notamment de durée minimale de contrat, qui seront définies dans le règlement intérieur de l'association.

7. Les membres d'honneur : sont membres d'honneur les personnes ayant rendu des services à l'association, cooptés par le Conseil d'Administration.

Fonctionnement et administration

1) L'association est administrée par un Conseil d'Administration d'au plus 11 membres, composé comme suit :

- * Les 4 membres permanents ;



- * 2 membres de la catégorie “salariés ou assimilés”, comprenant le Directeur et un membre élu par le collège des salariés et assimilés ;
- * 2 membres de la catégorie “membres associés” soit 1 par structure ;
- * 3 membres des catégories “public”, “musiciens” et “acteurs des MA”, élus par le collège des membres bénéficiaires. Le candidat arrivé en tête de sa catégorie est élu.

2) Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un bureau composé de 5 membres au plus :

- un Président,
- un Vice-président
- un Secrétaire,
- un Trésorier,
- un autre membre

3.2 Ressources Humaines

Fin 2015, ce sont 27 personnes qui intervenaient à un degré plus ou moins conséquent sur les activités Musiques Actuelles des cinq structures, représentant l'équivalent de 17 ETP. Le manque de spécialisation, la fragilité économique de certains postes et la multiplication de temps partiels sur ces activités représente une des faiblesses du projet, qu'il convient de consolider.

Le rapprochement des structures et la convergence de l'ensemble des activités au sein de SUPERFORMA est une opportunité de constituer une équipe de permanent permettant de mettre en œuvre ce projet.

► Une équipe au service d'un projet

A partir des préconisations proposées par Carole Le Rendu, le bureau de l'association a choisi un scénario intégré avec une équipe dédiée constituée à partir d'embauches en reprise ou en mise à disposition de salariés issus des équipes, avec des recrutements extérieurs pour les fonctions le nécessitant.

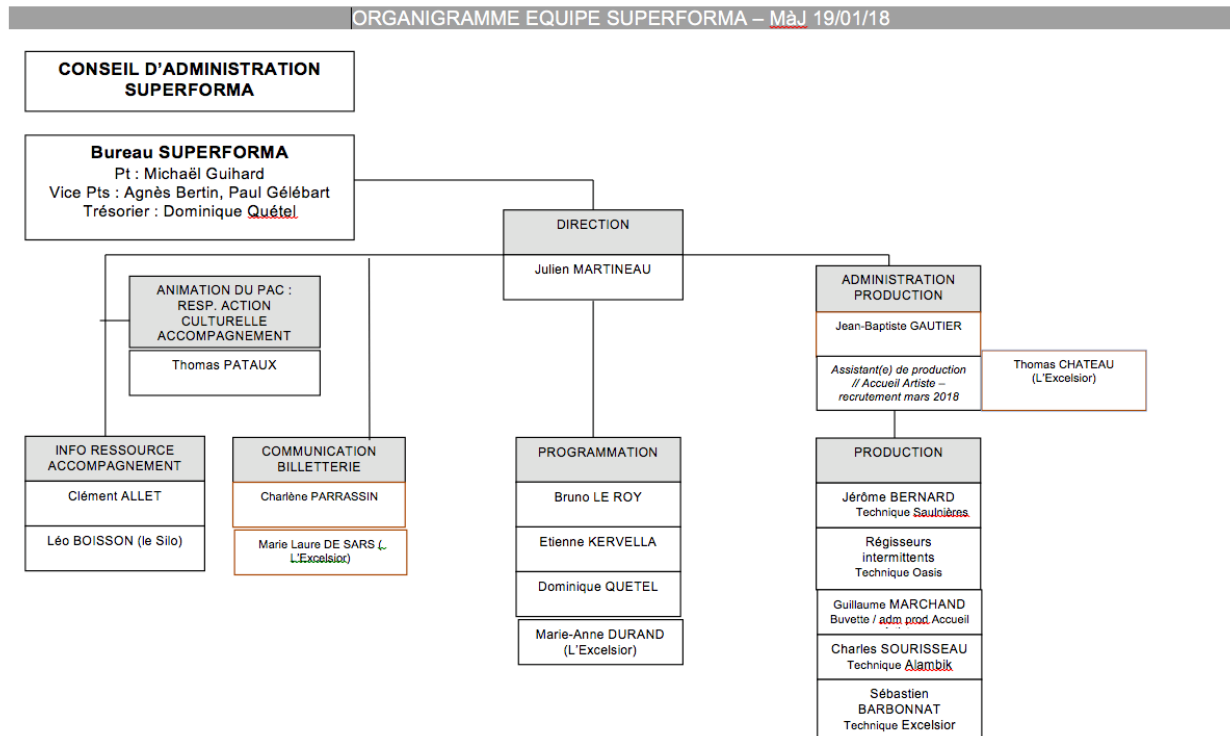
Cette intégration complète concerne l'ensemble des activités musiques actuelles de l'Oasis et des Saulnières.

Des conventions de coopérations sont en cours de finalisation avec Le Silo (sur le volet répétition) et l'Alambik – MJC Ronceray (sur les volet concerts et actions culturelles), leurs salariés collaboreront de façon étroite avec les salariés de l'association SUPERFORMA.

Une convention de coproduction de concerts a été signée en septembre 2018 avec l'Excelsior, elle désigne l'ensemble de la saison de musiques actuelles à Allonnes, soit 20 dates à la Péniche Excelsior et 8 à la salle Jean Carnet.



Organigramme



PERSONNEL : 17 PERSONNES, 11 ETP



Culture de lieux, lieux de culture

► Des outils complémentaires pour la diffusion et la création

L'ALAMBIK (90 à 230 places) « Scène culturelle de proximité »

Les artistes novateurs et/ou en démarrage de « carrière » et n'ayant pas un public constitué apprécient la qualité acoustique de la salle ainsi que le rapport Scène/public. De plus, les artistes apprécient l'accueil chaleureux, convivial et de proximité dans le lieu, notamment en cuisine, opéré par les bénévoles et qui induit un rapport au public « comme à la maison ». Il est à noter que l'Alambik est une salle pluridisciplinaire qui est par ailleurs reconnue "scène départementale jeune public" avec une programmation spectacles vivants "Ecole du spectateur".

La structure est équipée d'un studio MAO d'enregistrement de création vocale et musicale.

Par ailleurs, le système sonore de l'Alambik est équipé pour permettre l'enregistrement à la source de concert live et ou répétitions en multipistes.

L'OASIS (300 à 1200 places) « L'actualité fédératrice locale et nationale »

SUPERFORMA sera gestionnaire de la salle Oasis à partir du 1er janvier 2017. Les artistes novateurs et/ou en démarrage de « carrière » et n'ayant pas un public constitué feront l'objet d'une jauge dite « réduite ». L'arrivée du gradin à la salle Oasis permettant désormais de proposer une configuration assis/debout agréable pour les musiciens comme pour le public à partir de 300 pers. Sauf incohérence avec le spectacle proposé, les têtes d'affiche ayant trouvé un public pourront se produire en jauge tout debout (1200 personnes maximum.) Du fait de sa jauge maximale unique sur le territoire, l'Oasis pourra accueillir des artistes nationaux ou internationaux toutes esthétiques confondues.

LES SAULNIÈRES (de 200 à 850 places) « La médiation ouverte sur le monde »

La configuration de la salle permet différentes jauges en assis ou assis debout, en privilégiant l'acoustique de la salle et la mise en lumière des concerts avec un équipement en sonorisation et lumière professionnel de qualité. Son gradin rétractable et mobile permet des configurations différentes permettant d'allier confort et proximité entre le public et les artistes. Le sol en parquet est un "plus" permettant de proposer un espace dansant pour les musiques à danser. Une configuration de type "club" a été expérimentée et permettra d'accueillir des concerts en jauge 80 à 100 places.

LA PENICHE EXCELSIOR (99 places) et LA SALLE JEAN CARMET (modulable 200 à 650 places): « Au coeur de l'expérience »

La péniche Excelsior est une salle dédiée de petite jauge, propice à la présentation d'artistes émergents et de premières confrontations à la scène.

La salle Jean Carmet, malgré sa nature polyvalente, offre une acoustique appréciée, une ambiance chaleureuse, et une modularité qui permet de varier tant les jauges (de 200 à 800) que les configurations (assis/debout), sur scène ou avec implantation en cœur de salle pour certaines soirées rompant le rapport traditionnel scène/public.

LE SILO

Le Silo est un complexe associatif situé au Mans dont l'activité principale est la mise à disposition de studios de répétition. Il comprend 10 salles de répétition, 9 salles louées "à l'heure", 1 salle louée "au mois". Les salles mesurent entre 25m² et 45m², sont isolées et traitées acoustiquement ainsi qu'équipées de matériel lié à la pratique (sono, amplis guitare et basse, batterie). A la demande, une centaine d'accessoires (câbles, cymbales, double pédale), enregistreurs, claviers, percussions sont disponibles.

Le lieu est également équipé de: 1 studio de maquettage composé de 2 salles de prises et d'une cabine régie, 35 boîtes de stockage pour le matériel des groupes (dont 4 dans 1 salle au mois), 2 salles plus petites à louer pour les cours, 300m² de bureaux (tout équipés et reliés au net) et de salon mis à disposition gracieusement ou loués, une cuisine équipée, des sanitaires, une salle d'accueil et de pause de 70m², une



terrasse couverte de 150 m2, un parking de 80 places... Le tout entièrement accessible aux handicapés en respectant les normes ERP.

